

*Attribution de temps***LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**DÉPÔT DU DÉCRET DU CONSEIL NOMMANT LE NOUVEAU  
PRÉSIDENT

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je désire déposer sur le bureau de la Chambre deux exemplaires, l'un en français et l'autre en anglais, du décret du conseil nommant le nouveau président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en la personne distinguée de M. John Meisel, actuellement professeur de sciences politiques à l'Université Queen's.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

**AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE**L'ÉTUDE PAR LE COMITÉ PERMANENT DE LA COOPÉRATION  
FUTURE AVEC LES ÉTATS-UNIS EN MATIÈRE DE DÉFENSE

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

5 décembre 1979—Le ministre de la Défense nationale propose:

Que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit autorisé à entendre des témoignages et à étudier la politique canadienne en ce qui concerne la coopération future avec les États-Unis en matière de défense de l'Amérique du Nord, notamment les accords ayant trait à la défense aérienne et les accords connexes incorporés dans l'Accord concernant l'Organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord et en découlant, et de faire part de son opinion en la matière au plus tard à la fin de mars 1980.

**M. l'Orateur:** En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la présente séance ou de la prochaine.

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LE TEMPS CONSACRÉ À L'ÉTUDE DU BILL C-20 EN COMITÉ  
PLÉNIER

**L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui du ministre des Pêches et des Océans (M. McGrath):

Que, pour le bill C-20, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin d'accorder un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier, un jour de séance soit alloué à l'étude du bill en comité plénier; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps réservé à l'étude des mesures d'initiative gouvernementale ce jour-là, toutes délibérations soient interrompues, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre, et toutes motions nécessaires pour mettre fin à l'étape de l'étude en comité plénier soient mises aux voix sur-le-champ et successivement, sans autre débat ni amendement.

Des voix: C'est honteux!

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu le texte de la motion que le président du Conseil privé (M. Baker) a présentée, avec l'appui du ministre des Pêches et des Océans (M. McGrath). Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[M. Halliday.]

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur l'Orateur, certains députés se plaignaient, il y a quelques instants, de ce que l'on manipule le temps de la Chambre. Si, comme parlementaire, j'éprouvais quelque scrupule à l'idée de présenter une motion de ce genre pour mettre fin au débat, tous ces scrupules se sont volatilisés il y a quelques instants lorsque j'ai vu que l'on présentait une longue suite de motions et d'autres questions qui n'ont rien à voir avec les travaux de la Chambre.

Des voix: Bravo!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** A une seule exception, monsieur l'Orateur a rejeté toutes ces fausses raisons invoquées pour soulever la question de privilège. Il me semble très important que le public canadien comprenne bien ce qui se passe aujourd'hui à la Chambre des communes. Il me semble aussi important que les députés des deux côtés de la Chambre, mais plus particulièrement aujourd'hui ceux d'en face, se rendent compte que la population du Canada les observe et qu'elle est dégoûtée par ce qu'elle a vu aujourd'hui.

Au départ, j'éprouvais certaines réticences à présenter cette motion parce que je ne voulais pas limiter la durée du débat...

Des voix: Oh, oh!

**M. MacEachen:** Vous ne vous blanchirez pas ainsi, Walter.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** ... sur ce bill qui accorderait aux propriétaires de maison du Canada un crédit d'impôt foncier et aiderait ceux qui voudraient acheter une maison. C'est une mesure qui a la faveur de la population du Canada et je pense qu'il est grand temps que la Chambre des communes en dispose. C'est pourquoi j'ai proposé cette motion aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Il est incontestable que les Canadiens veulent que ce bill sur le crédit d'impôt à l'intention des propriétaires de maison soit adopté avant Noël pour qu'ils puissent profiter de cette mesure lorsqu'ils rempliront leur déclaration d'impôt ce printemps.

Des voix: Bravo!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Je pense qu'il est maintenant bien évident que la parti libéral en souhaite aussi l'adoption. J'ai rappelé à tous les députés de la Chambre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que c'était le député de Vancouver-Centre (M. Phillips) qui a distribué un questionnaire dans sa circonscription. Il s'agit de ce monsieur qui a attiré plus d'attention en se retirant de la course au leadership que n'en auront jamais ceux qui sont en lice. Quoi qu'il en soit, il a distribué un questionnaire et les résultats lui ont permis de constater que 60 p. 100 de ses électeurs étaient en faveur de ce bill dont le gouvernement veut faire profiter la population du Canada. Et il s'agissait d'une circonscription habitée en grande partie par des locataires.